

Le rapport indique aussi que la balance des transactions des services tertiaires s'est détériorée dans presque toutes les catégories, quoique le changement le plus marqué ait été l'augmentation du déficit des intérêts et dividendes, qui est passé de 1.1 milliard de dollars en 1971 à 7 milliards de dollars en 1975. Le compte du transport et de l'expédition, qui était plus ou moins équilibré au début des années soixante-dix, a atteint un déficit de 370 millions en 1975. Le déficit pour les autres transactions des services tertiaires est passé de 765 millions en 1971 à 1.2 milliard en 1975. Pour la première moitié de 1976, les déficits du compte de voyage et du compte des intérêts et dividendes ont augmenté considérablement. Il est intéressant de noter que ce rapport indique que Statistique Canada n'a pas tenu des dossiers du commerce avec chaque pays, sauf le Royaume-Uni et les États-Unis. Cela explique peut-être partiellement pourquoi le gouvernement tient tellement au secret. Il ignore quelle attitude adopter à l'égard de chaque pays.

Autre chose qui peut peut-être aider à expliquer la position du Canada dans le commerce international, c'est le peu de temps que les ministres du cabinet occupent leurs fonctions. Je vois peu de ministres à la Chambre aujourd'hui.

M. Goodale: Où est donc le chef du député?

M. Stevens: Un ministre peut difficilement connaître ses fonctions en moins d'un an . . .

Une voix: Les banquettes-arrière du côté de l'honorable représentant sont presque vides.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, le député peut faire un discours s'il le désire, mais il aura peut-être la courtoisie de me laisser terminer le mien. Le fait est que le Canada a eu trois ministres de l'Industrie et du Commerce depuis 1973. Comme je l'ai dit, il est difficile de comprendre ce que comporte un nouveau portefeuille en moins d'un an et trois ministres ont été nommés depuis trois ans. A mon avis, ils n'ont même pas eu le temps d'apprendre où se trouvent les toilettes au ministère. Comment alors pouvons-nous nous attendre qu'ils élaborent une politique commerciale appropriée sur laquelle le Canada pourrait se fonder pour négocier à Genève?

J'aimerais parler encore des conditions qui forment le cadre des séries actuelles de négociations à Genève. Le monde a bien changé depuis la négociation Kennedy dont j'ai déjà parlé. Nous devons maintenant traiter avec au moins trois blocs économiques différents. Il y a le bloc américain, le Marché commun européen, qui négocie pour la première fois au nom de tous pays qui en font partie au lieu de laisser chacun d'eux négocier individuellement et de façon nationaliste, et il y a un troisième bloc important, c'est-à-dire l'Union soviétique et les pays du bloc de l'Est. Le Japon pourrait se réjouir de la formation d'un quatrième bloc et les nations de l'OPEP celle d'un cinquième. Le Canada semble faire cavalier seul. Le gouvernement doit expliquer cette situation. Est-ce ce qu'il veut? Veut-il que le Canada soit l'un des rares pays du monde qui ne fasse partie d'aucun des cinq grands blocs économiques en place ou en cours de formation ou veut-il plutôt se joindre à

Politique commerciale du Canada

l'un d'eux? Quoi qu'il en soit, nous avons le droit de connaître les intentions du gouvernement à ce sujet.

Le gouvernement devrait sans nul doute tenir à présenter une politique bipartite lors de la négociation d'accords commerciaux à l'échelle internationale. Il pourrait même, du moins je l'espère, envisager une politique tripartite qui serait présentée au Parlement lors des négociations sur le plan international. Ce n'est pas ce que le gouvernement fait. Il a plutôt adopté une attitude très sectaire, a traité de ces accords en secret et est venu chercher au Parlement une sanction servile. Le Parlement, cette institution dont nous faisons partie intégrante, constitue sans contredit la meilleure tribune de consultation pour ces questions commerciales. Par l'entremise de leurs représentants élus, les Canadiens peuvent participer aux décisions parlementaires du jour. Et de plus, monsieur l'Orateur, il n'y aura pas au cours des dernières années de cette décennie, de décision plus importante que celles qui sont prises actuellement à Genève.

J'aimerais maintenant traiter de la question des tarifs. Il est intéressant de noter les revenus considérables que le gouvernement tire de certains tarifs. Durant l'année financière 1976, le revenu global s'élevait à 1,887 millions de dollars. L'American Trade Act réclame la suppression complète des tarifs de 5 p. 100 ou moins et une réduction de 60 p. 100 de tous les autres tarifs. Si ce point de vue l'emporte à Genève et que de pareilles réductions tarifaires soient appliquées, cela signifiera, par exemple, une perte de revenu estimée à 1.1 milliard en droits de douane. Chose étrange, les négociateurs qui nous représentent à Genève ne sont même pas au courant de ce fait.

● (1540)

Trop souvent quand nous parlons du tarif douanier, nous le faisons en termes abstraits. Toutefois, n'oublions pas qu'il s'agit en réalité d'emplois; des emplois pour les Canadiens dans l'électronique, le textile, le cuir, l'ameublement, la porcelaine, la serrurerie et diverses autres activités. Voilà pourquoi, en proposant cette motion aujourd'hui, nous estimons qu'il est de la plus haute importance de faire moins de mystère au sujet de ce qui se passe au Parlement et, certes, en ce qui concerne nos négociations commerciales qui se déroulent actuellement à Genève.

Il ne s'agit pas uniquement de droits de douane. En fait, les questions les plus importantes que nous négocierons à Genève concernent les articles non tarifaires, ce qu'on appelle les primes, les droits de compensation. C'est sur ce point que les hommes d'affaires canadiens, les exportateurs et les consommateurs auraient leur mot à dire dans les négociations de Genève, si le gouvernement, qui est pour l'instant au pouvoir, leur accordait ce privilège.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette de devoir interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

Des voix: Continuez.